

A.R.T
Société à responsabilité limitée
au capital de 171 500 euros
Siège social : 9 chemin des Poplinières
72370 LE BREIL SUR MERIZE
824 812 606 RCS LE MANS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 mars 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à -11 127 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : **-11 127 euros**

Au compte "report à nouveau" **-11 127 euros**
S'élevant ainsi à -11 943 euros

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2023 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Certifié conforme
La Gérance*

